

***Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois  
Vendredi 22 mars 2024 (13 h 00)  
A Regina***

**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina  
Vice-Présidence : Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Brian LeNouail, Région n° 1 de Bellegarde  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence  
Yvan Lebel, Région n° 5 de Saskatoon  
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park  
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords  
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore  
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général  
Catherine Liffra, Adjointe exécutive à la direction générale  
Sébastien Fillion, Directeur des TI  
Abdoulaye Yoh, Directeur des services administratifs

**I. Ouverture**

**1.1 Bienvenue**

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence constate que le quorum est atteint. Il appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 22 mars 2024 à 13h00, qui se tient en présentiel à Regina. La vice-présidence, Mme Geneviève Binette, procède ensuite à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.

- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 22 mars 2024 et  
\*\*assentiment sur la correspondance*

**24.015 MONICA FERRÉ :** Que l'ordre du jour de la séance régulière du 22 mars 2024, à 13 heures, soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**24.016 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF adopte par assentiment la correspondance (au point 3 de l'ordre du jour) telle que présentée lors de sa séance régulière du 22 mars 2024.

**ADOPTÉ**

*1.3 Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

*1.4 Point d'amélioration continue*

Les membres du CSF ont participé aux sondages relatifs à la politique à réviser (2.3 Code de conduite) ainsi qu'au positionnement stratégique et au cadre d'imputabilité du CSF qui concerne l'initiative ciblée du CÉF (PM 3 ans à temps partiel et PM 4 ans à temps plein), qui est listée dans les huit (8) positionnements stratégiques.

Les résultats de ces sondages ont été communiqués par courriel aux membres du CSF.

*1.5 Adoption du procès-verbal du 26 janvier 2024*

**24.017 GUY ROBERGE :** Que le CSF adopte le procès-verbal du 26 janvier 2024, tel que présenté lors de la séance régulière du CSF du 22 mars 2024.

**ADOPTÉ**

**II. Directions du Conseil**

*2.1 Points d'information*

*2.1.1 Rapports de suivis de la Direction générale*

M. Ronald Ajavon, Directeur général, présente ses rapports de suivis aux membres du CSF :

- Le rapport trimestriel du deuxième trimestre 2023-2024,
- Les états financiers du deuxième trimestre 2023-2024,
- Une ébauche du Budget pour l'année scolaire 2024-2025.

Pause santé et reprise à 15h05

**24.018 OUMNIA TAHIRI :** Que le CSF reçoive les rapports de suivis de la Direction générale, tels que présentés lors de la séance régulière du 22 mars 2024.

**ADOPTÉ**

### 2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2023-24 :

- Période du 17 janvier au 13 mars 2024 ;
- Sommaire des demandes de permission d'admission 2023-24 au 14 mars 2024 ;
- Tableau récapitulatif du nombre de demandes par école et par catégorie.

**24.019 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF reçoive les rapports sur les permissions d'admission, tels que présentés lors de la séance régulière du 22 mars 2024.

**ABSTENTION 1**

**ADOPTÉ**

### 2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Sans objet

### 2.1.4 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 11 mars 2024 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres évènements communautaires.

**24.020 BRIAN LENOUIL :** Que le CSF entérine la participation de la Présidence du CSF, M. Alpha Barry, à l'Assemblée du SSBA (2024 SSBA Spring Assembly) qui aura lieu les 11 et 12 avril 2024, à Saskatoon.

**ADOPTÉ**

## 2.2 Décisions

### 2.2.1 Rapport des ressources humaines

**24.021 ALPHA BARRY :** Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 15h19 lors de sa séance régulière du 22 mars 2024, en présence de la Direction générale du CÉF.

**ADOPTÉ**

**24.022 MARIA LEPAGE :** Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 22 mars 2024 à 15h40.

**ADOPTÉ**

**24.023 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF reçoive les rapports des ressources humaines, dont le rapport des RH pour la période du 22 janvier au 13 mars 2024, et tels que présentés lors de sa séance régulière du 22 mars 2024.

**ADOPTÉ**

### 2.2.2 *Demande d'excursion nationale*

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, de la demande d'excursion nationale présentée par l'école canadienne-française – Pavillon Gustave Dubois de Saskatoon.

**24.024 YVAN LEBEL** : Que le CSF entérine la demande d'excursion nationale présentée par l'école canadienne-française – Pavillon Gustave Dubois de Saskatoon pour assister à la conférence nationale du réseau des écoles de l'UNESCO de 2024. Cette excursion aura lieu du 9 au 11 avril 2024, à Toronto, pour les élèves des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année.

**ADOPTÉ**

### 2.3 *Rapports des comités et représentants*

#### 2.3.1 *Comité stratégique et de négociation*

Sans objet.

#### 2.3.2 *Comité des finances et de vérification*

Sans objet.

#### 2.3.3 *Comité de gouvernance et des politiques*

**24.025 GISELE RIVARD** : Que le CSF adopte les politiques du CSF, du Manuel des politiques du CSF, à savoir :

#### 1.1 Mandat

##### 1.1.1 Le triple mandat

##### 1.1.2 Le droit de gestion

#### 1.2 Vision

#### 1.3 Mission

#### 1.4 Principes directeurs

#### 1.5 Buts du conseil

#### 1.6 Buts du système scolaire

Telles que révisées et corrigées par le Comité de gouvernance et des politiques lors de sa dernière rencontre.

**ADOPTÉ**

#### 2.3.4 *Comité de reconnaissance*

**24.026 MARIA LEPAGE** : Que le CSF reçoive le rapport sur le processus du Prix des bénévoles 2023-24, tel que rappelé lors de la séance du 22 mars 2024.

**ADOPTÉ**

*2.3.5 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires*

Sans objet.

*2.3.6 Comité des ressources humaines*

Sans objet.

*2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

*2.3.8 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

Sans objet.

*2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*

Sans objet.

*2.3.10 Représentant auprès de la table des élus*

Sans objet.

### **III. \*\*Correspondance**

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

### **IV. Délégations et présentations spéciales**

Sans objet.

### **V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

Sans objet.

### **VI. Tour de table et clôture de la séance**

#### *6.1 Points saillants*

#### *6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

##### *6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 26 janvier 2024*

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 26 janvier 2024 a été présenté aux membres du CSF.

##### *6.2.2 Autoévaluation de la séance du 22 mars 2024*

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le mardi 2 avril 2024 à midi.

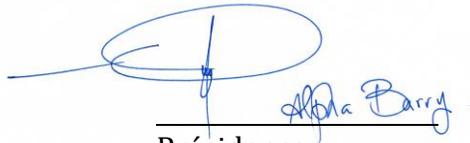
*6.3 La prochaine séance*

Le vendredi 26 avril 2024, à 13 heures (en présentiel).

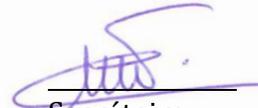
*6.4 Levée de la séance du 22 mars 2024*

**24.027 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF lève la séance régulière du 22 mars 2024, en virtuel, à 15h54.

**ADOPTÉ**



Présidence



Secrétaire